



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

À la séance extraordinaire du conseil municipal tenue lundi le 9 décembre 2019 à 19 h 30 à la salle du conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sorel, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents :

Michel Péloquin, maire
Mario Cardin, conseiller
Myriam Cournoyer, conseillère
Guy Lambert, conseiller
Luc Latraverse, conseiller
Pierre Pontbriand, conseiller
Roger Soulières, conseiller

Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

La séance extraordinaire a été convoquée par le maire, lors de la séance ordinaire du conseil du 2 décembre 2019 à laquelle tous les membres y ont assisté.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

27-12-19

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant:

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Présentation des prévisions budgétaires 2020 et du programme triennal d'immobilisation (PTI) 2020-2021-2022
- 4- Adoption des prévisions budgétaires 2020
- 5- Adoption du programme triennal d'immobilisation 2020-2021-2022
- 6- Questions du public portant exclusivement sur le budget
- 7- Levée de la séance

ADOPTÉE

PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION (PTI) 2020-2021-2022

À la demande du maire, le directeur général présente les prévisions budgétaires 2020 et le plan triennal 2020-2021-2022.

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020

28-12-19

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Mario Cardin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020 :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

REVENUS	2020	
Taxe foncière générale (0,88 \$)	2 554 549	\$
Taxe foncière générale immeubles (1,31 \$)		
non résidentiels -----	51 481	
Surtaxe remembrement-----	2 000	
Répartitions locales -----	34 275	
Eau (89 \$ / rés. / 0,54 \$ mc)-----	243 705	
Egout (168 \$ / rés.)-----	212 856	
Matières résiduelles (140 \$)-----	185 920	
Matières résiduelles chalets non reliés (70 \$)-----	11 410	
Compensation de taxes immeubles gouv. Québec-----	248	
Compensation taxes imm. Affaires sociales -----	16 650	
Compensation de taxes immeubles gouv. Canada -----	1 285	
Autres services rendus-----	77 450	
Permis (Urbanisme)-----	7 500	
Droits de mutations immobilières-----	50 000	
Amendes et pénalités -----	7 500	
Intérêts -----	11 600	
Transferts-----	33 224	
<u>TOTAL</u> :-----	<u>3 501 653</u>	\$
CHARGES		
Conseil municipal-----	108 603	\$
Application de la loi -----	28 500	
Gestion financière et administrative -----	448 131	
Élections-Référendums -----	5 000	
Évaluation -----	61 620	
Administration générale (autres) -----	750	
Sécurité publique -----	246 320	
Centre animalier -----	10 100	
Protection contre l'incendie -----	314 005	
Sécurité civile-----	10 000	
Voirie municipale -----	323 275	
Enlèvement de la neige-----	127 450	
Éclairage de rues-----	12 500	
Circulation et stationnement-----	21 700	
Transport adapté et collectif-----	59 568	
Approvisionnement / traitement de l'eau	112 208	
Réseaux de distribution de l'eau -----	76 844	
Traitement des eaux usées -----	83 455	
Réseaux d'égouts -----	152 300	
Enlèvement et élimination des matières résiduelles-----	200 896	
Entretien et travaux des cours d'eau -----	7 000	
Logement social O.M.H. -----	7 000	
Aménagement, urbanisme et zonage -----	87 455	
Promotion et développement économique (CLD)-----	29 220	
Loisirs : centres communautaires (Maison des jeunes)-----	11 587	
Patinoires / glissade -----	1 300	



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

Port de plaisance, quais, bâtiments sanitaires -----	20 000
Parcs, camp de jour et jeux d'eau (Supralocal inclus) -----	143 150
Contribution organismes sportifs-----	8 000
Activités culturelles -----	26 654
Frais de financement-----	177 018
Sous-total : -----	2 921 609 \$

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Remboursement en capital-----	432 115
Remboursement fonds de roulement-----	20 000
Immobilisations -----	127 929
TOTAL : -----	3 501 653 \$

ADOPTÉE

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2020-2021-2022

29-12-19

Il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le Programme triennal d'immobilisation 2020-2021-2022 de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel :

ADOPTÉE

QUESTIONS DU PUBLIC PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET

Aucune question.

LEVÉE DE LA SÉANCE

30-12-19

Tous les sujets étant traités,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 19 h 47.

ADOPTÉE

Michel Péloquin, maire

Maxime Dauplaise, M.A.P., gma
directeur général
et secrétaire-trésorier

« Je Michel Péloquin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »